

ACCUEILLIR DES POST-DOCS DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACTIONS MARIE S.-CURIE :

A l'attention des unités de recherche du site

Dans le cadre de la Cellule Europe Mutualisée (CEM) Université Côte d'Azur, le CNRS, l'OCA et le CHU de Nice vous accompagnent dans l'identification de candidats en vue d'un dépôt à l'Appel à projets Postdoctoral Fellowships (anciennement Individual Fellowships), Actions Marie Sklodowska-Curie.

Le contexte : Les Actions Marie S.-Curie :

Les appels 2021-2022 du programme Actions Marie S.-Curie (AMSC) du nouvel Horizon Europe seront lancés ce printemps. Les AMSC soutiennent le développement de carrière de jeunes chercheurs en finançant notamment des contrats de recherche post-doc d'une durée de 12 à 24 mois. Cet appel sera ouvert ce printemps et la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 Septembre 2021. Les projets retenus pourront commencer entre Avril 2021 et Septembre 2022.

Appel à manifestation interne :

Dans le cadre de la CEM, le CNRS, Université Côte d'Azur, le CHU de Nice et l'OCA souhaitent se positionner comme institutions d'accueil pour des post-doc ambitieux et talentueux du monde entier et proposer une offre de projets post-doc sur lesquels des candidats éligibles peuvent se positionner.

Nous invitons donc les unités de recherche du site à proposer des sujets de projets de recherche (innovants et transdisciplinaires) qui pourront être déployés sur 12 à 24 mois.

Votre proposition doit être envoyée par mail à cellule-europe-mutualisee@univ-cotedazur.fr (dans le corps du mail ou dans un document joint)

Date limite : 16 avril (au lieu de 29 mars, précédemment communiquée)

Votre proposition doit inclure les éléments suivants :

- Sujet du projet: titre et un court résumé d'une page ou deux maximum (les objectifs mais aussi, éventuellement, le type de profil recherché...). Rédigé en anglais
- Durée du projet (*rappel : entre 12 et 24 mois*)
- Nom du Superviseur du projet du projet et email de contact
- Unité de recherche concerné

Les étapes suivantes :

1. Le **8 avril**, la **CEM organise un Webinaire AMSC** pour présenter les conditions de l'appel et les services d'accompagnement au montage.
2. A partir de mi-avril, la CEM utilisera ses réseaux académiques (Réseaux de partenaires internationaux, européens et transfrontaliers, Ulysseus, Erasmus+ MIC, Partenariats stratégiques, Renforcement de capacités, etc) afin de diffuser l'offre.
3. Au moment de la réception des candidatures, la CEM fera une première sélection, en terme d'éligibilité, pour nous assurer que les candidats répondent aux règles du Programme Marie S.-Curie/Postdoctoral Fellowship et que le Superviseur recevra ensuite que les candidatures éligibles et pertinentes, en vue de la sélection finale.
4. En fonction de la tutelle de gestion de l'unité de recherche d'accueil, le service Europe de l'établissement qui portera le projet accompagnera le Superviseur et le/la candidat(e) dans toutes les démarches avant et post dépôt.



APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

Campagne interne: à l'attention des unités de recherche du site

Accueillir des post-docs dans le cadre du programme Actions Marie S.-Curie

Proposez des sujets de projets de recherche innovants et transdisciplinaires à déployer sur 12 à 24 mois. Envoyez votre proposition (sujet, superviseur, email contact, unité de recherche) à la Cellule Europe Mutualisée avant le 16 avril !

La CEM utilisera ses réseaux académiques afin de diffuser l'offre et attirer des candidats éligibles. Vous sélectionnez le candidat et vous serez accompagnés dans toutes les démarches avant et post dépôt

 cellule-europe-mutualisee@univ-cotedazur.fr

Les Actions Marie S.-Curie / Postdoctoral Fellowships soutiennent le développement de la carrière de jeunes chercheurs à travers la mobilité, la recherche et la formation. La date limite de dépôt des candidatures 2021 est le 15 Septembre. Les projets retenus commenceront entre Avril 2021 et Septembre 2022.

